



JULIEN PHARO

Né le 25 mars 1982

6 rue Joseph Jacquard 31200 Toulouse

Tél : 06 71 10 55 06

E-mail : julien.pharo@ut-capitole.fr

STATUT ACTUEL

Professeur **agrégé** en Sciences économiques et sociales (**SES**) au lycée Toulouse-Lautrec à Toulouse.

Docteur en sciences économiques (Thèse soutenue au CLERSÉ à l' Université de Lille en 2023), **qualifié** à la fonction de MCF en section 05.

Chercheur associé au **LÉREPS** (Sciences-po Toulouse, UT1) depuis le 10 novembre 2023 et au **CLERSÉ** (Université de Lille).

FORMATIONS

De 2018/2019 à 2022/2023 : Doctorat de Sciences économiques à l'Université de Lille sous la direction de Nicolas Postel, soutenue publiquement le 24 novembre 2023.

Domaine de recherche de la thèse : **Démocratie des entreprises et Fiscalité**. *Enjeux théoriques et pratiques de la mise en place d'une fiscalité incitative procédurale.*

Jury : Antoine Rebérioux (rapporteur), Pierre-Yves Gomez (rapporteur), Guillemette de Larquier, Isabelle Ferreras et Jean-Pierre Chanteau.

2009 : Agrégation de Sciences économiques et sociales (SES)

2005 : DEA d'économie publique et des organisations, Université Paris-I

Mémoire sur *L'histoire de la fiscalité du Chili*, dirigé par Pierre-Cyril Hautcoeur.

2004 : Maîtrise d'économie, mention analyses et politiques économiques, Université Paris-I.

2002 : Deug de Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS)

Option économie, Université Paris-VII.

Maîtrise courante de l'anglais et de l'espagnol.

THEMES DE RECHERCHE

Mes travaux qui se situent en **économie institutionnaliste**, portent sur la **bifurcation écologique du système productif** via la **démocratisation des organisations** et notamment sur la conceptualisation de **critères organisationnels** pour **conditionner les aides publiques et différencier fiscalement les entreprises**. Mon approche est résolument **pluraliste et interdisciplinaire**. Elle m'a amené à appréhender les processus de démocratisation des entreprises et à envisager, en croisant notamment l'économie et la gestion, des échelles multidimensionnelles pour les évaluer sur le plan démocratique.

En sciences économiques, j'étudie les travaux en économie institutionnaliste portant sur l'entreprise, la rationalité, les **organisations, l'économie sociale et solidaire**, et les **communs**, en m'appuyant sur diverses théories : économie des conventions, de la régulation, post-keynésiens, néo-institutionnalisme ainsi que les travaux d'**économie publique** et d'**histoire de la pensée économique** se rattachant notamment à **l'économie du bien-être** et à **l'institutionnalisme historique**. Je m'intéresse notamment à l'ensemble des travaux abordant et questionnant la **fiscalité des entreprises**, son **caractère incitatif**, et plus généralement les critères et indicateurs d'intervention/de **politique publique** et d'**évaluation des entreprises**, en vue d'une bifurcation écologique.

En sciences de gestion, j'étudie les travaux portant sur la **RSE**, les **parties prenantes**, les sociétés à mission, les ressources humaines, les comités et instances internes aux entreprises (notamment les instances dirigeantes), l'organisation du travail, les divers statuts et **expériences coopératives** (au sein des **Scop, Scic**, coopératives d'entreprises, mutuelles, etc.), les critères de **notation ESG**, la **comptabilité écologique**. Plus généralement, tous les travaux en comptabilité critique, et/ou abordant la RSE de manière éthique, politique, citoyenne et/ou qui apportent des éléments pour qualifier, décrire et **caractériser la démocratie d'entreprise**, sont essentiels dans l'optique de mes recherches.

De plus, je m'intéresse à l'ensemble des travaux de **sociologie des organisations** qui portent sur le management, les relations de travail au sein des organisations, les risques de souffrance au travail, l'autonomie choisie (ou subie), l'ESS, l'entreprise libérée et plus généralement sur la démocratisation potentielle des entreprises. De même, les travaux de **sociologie économique** sur l'intervention publique, notamment en matière d'aides publiques aux entreprises privées sont également essentiels pour mes recherches.

En droit, mes travaux abordent le **droit fiscal**, principalement des entreprises, et notamment la question de **l'assiette fiscale** adéquate pour imposer les sociétés ainsi que le droit des sociétés, le droit du travail et le droit constitutionnel, pour vérifier la compatibilité juridique des réformes fiscales envisagées.

Enfin, dans l'optique d'opérer une analogie entre **démocratie d'entreprise et démocratie des systèmes politiques** (représentative et directe), ainsi que de légitimer les processus permettant de renouveler les dispositifs fiscaux, je m'appuie également sur des travaux de sciences politiques étudiant la démocratie en général et la démocratie participative en particulier.

ENSEIGNEMENT

2024/2025 et 2025/2026 : Responsable de l'UE RSE à Jean-Jaurès (UT2) en Master 2 Economie écologique et développement durable (2E2D) et en Master 2 Management de Projets Industriels et Innovation (MP2I), au premier semestre (45 heures totales).

Cours de **Comptabilité écologique en Master 2 2E2D**, au premier semestre dans le cadre de l'UE Méthodologie de l'évaluation écologique, coordonné par Géraldine Froger (**20 heures**).

5 mémoires de master (M1 ou M2) **dirigés** (ou en cours de direction) depuis 2024.

2023/2024 et 2024/2025 : Chargé de TD en S4 GEA à l'IUT Paul Sabatier (UT3) Comptabilité écologique, au second semestre de deuxième année de GEA, dans le cadre de la SAE commune "Diagnostic environnemental des organisations", coordonné par Julien Milanese (**45 heures** avec 5 groupes de TD, plus **3 heures** de CM, pour la seconde année).

De 2021/2022 à 2023/2024 : Chargé de TD en L3 AES à l'Université Toulouse 1

Macro-économie internationale de Gabriel Colletis du semestre 2 :

Janvier/avril 2022 : deux groupes, pour un volume horaire total de **30 h**.

Janvier/avril 2023 : deux groupes, pour **30h** également.

Macro-économie de Gabriel Colletis du semestre 1 :

Septembre/décembre 2022 : deux groupes, pour un volume horaire total de **24h**.

Septembre/décembre 2023 : deux groupes, pour **30h** également.

Total d'heures enseignées dans le supérieur : 230 heures

Depuis 2015/2016 : Professeur de SES au lycée Toulouse Lautrec (Toulouse) en poste.

2010-2015 : Professeur de SES au lycée Langevin-Wallon (Champigny sur Marne).

2009/2010 : Stagiaire de SES au lycée Jean Monnet (Montpellier).

PUBLICATIONS (1/3)

3 Articles publiés et 2 à paraître :

- J. Pharo, « L'apport de Pigou pour réinventer la fiscalité incitative des entreprises », *Cahiers d'économie politique*, n° 82 (1), 2023.

Cet article examine l'apport de Pigou sur la fiscalité incitative des entreprises en vue de repenser les principes qui la sous-tendent. En mettant en évidence les effets externes des différentes structures organisationnelles, Pigou a ouvert la possibilité d'utiliser des critères organisationnels pour déterminer, au sein d'un secteur donné, quelles sont les entreprises qu'il conviendrait de taxer ou de subventionner. Alors que l'interprétation habituelle de la taxe Pigou simplifie sa démarche en réduisant cet outil à un moyen d'internaliser les externalités dans les marchés, nous approfondissons son intuition éthico-politique de la fiscalité incitative des entreprises.

- J. Pharo, « De nouveaux statuts/missions pour les entreprises : l'occasion de les pousser fiscalement à démocratiser leur gouvernance, et ainsi de transformer les dispositifs incitatifs ? », *Revue de l'organisation responsable*, 2024, n° 19 (1).

Cet article se demande en quoi la mise en place de nouveaux statuts aurait pu permettre d'infléchir les dérives actuelles de la fiscalité incitative des entreprises en imposant des contreparties organisationnelles à l'octroi d'avantages fiscaux et/ou en différenciant les impôts des entreprises selon leur niveau démocratique. L'article montre que la loi PACTE tout comme la loi sur le devoir de vigilance, ou encore la loi sur l'ESS, en négligeant de s'appuyer sur des critères organisationnels précis, n'ont pas permis d'infléchir les dérives des incitations fiscales actuelles, ni de pousser les entreprises à remplir leurs objectifs affichés statutairement.

- J. Pharo, « Penser la démocratisation de l'entreprise avec Freeman et Ostrom », *Revue de philosophie économique*, 2025, n°26 (2).

Cet article s'appuie sur les notions de parties prenantes et de communs pour justifier la démocratisation de l'entreprise dans une perspective pragmatiste et institutionnaliste. A partir des travaux de Freeman et d'Ostrom, nous montrons qu'en les combinant, il est possible de faire apparaître un idéal démocratique applicable à l'entreprise qui s'oppose à la vision coercitive des théories contractualistes et de la shareholder value, avec la perspective d'une entreprise reconnue comme une ressource commune pour ses parties prenantes.

- J. Pharo, « Caractériser la démocratie d'entreprise en 3 dimensions », *Revue interdisciplinaire du management, de l'homme et de l'entreprise*, *RIMHE*, V3 acceptée, à paraître.

Au-delà d'une justification de la démocratisation de l'entreprise, cet article a pour ambition de montrer qu'il est possible de caractériser et d'évaluer le niveau de démocratie des entreprises. En nous appuyant sur une approche multidisciplinaire, nous faisons apparaître trois grandes modalités pour appréhender la démocratie d'entreprise : sa gouvernance, qui comprend la question de ses statuts mais aussi du fonctionnement de ses instances dirigeantes, l'organisation interne de la production vis-à-vis des salariés et enfin la redevabilité externe vis-à-vis des parties prenantes.

- J. Pharo, « Les dysfonctionnements de la fiscalité incitative des entreprises du fait du primat d'une logique instrumentale », *Revue française des finances publiques*, A paraître.

Cet article constate que les incitations fiscales concernant les entreprises sont avant tout à visée instrumentale. S'appuyant sur un survey qualitatif des dispositifs incitatifs comme dés-incitatif existants en France et en Europe, il montre que, ceux-ci n'ont que rarement pour objet, ni même pour effet, d'agir sur les processus de décision dans un sens éthico-politique.

PUBLICATIONS (2/3)

Participation à l'élaboration d'un rapport international publié :

- I. Ferreras et al. *Two Promises to Those Who Work: Voice and Ownership*. **International High-level Expert Committee on Democracy at Work**¹

The following Report was produced by the High-Level Expert Committee on Democracy at Work, convened by the Vice President and Minister of Labor of Spain, Yolanda Díaz, and the Secretary of State for Employment, Joaquín Pérez Rey in February 2025. The Expert Committee was tasked with examining the application of Article 129.2 of the Spanish Constitution as a potential remedy for the situation of polycrisis faced by Spain and all of the world's nations [...]. It will steer a policy framework which will mobilize public subsidies, corporate tax rates, fiscal benefits, privileged access to public procurement etc. to incentivize further progress on this regenerative path. ss to public procurement etc. to incentivize further progress.

Résumés et comptes rendus de thèse publiés :

- J. Pharo, « Démocratie d'entreprise et fiscalité. Enjeux théoriques et pratiques de la mise en place d'une fiscalité incitative procédurale », *Revue de la Régulation*, 2024, n° 36 (4)².
- « Comptes rendus de thèses soutenues » 2024, n°32, *Revue française de socio-économie*.

Contribution d'ouvrage publié :

- J. Pharo (2025), « Evaluer les diverses dimensions de la démocratie d'entreprise » dans Gombert C., Vivet-Maladry E. et Lahiani F. J. *Démocratie(s) en action : 50 approches renouvelées de l'entreprise et du travail*, Editions du bord de l'eau.

Entretien publié :

- G. Colletis et al., « Le numérique, aboutissement rêvé du taylorisme ? », Entretien avec D. Linhart, *Revue Socio-anthropologie*, 2023, n°47.

Coordination/introduction numéro spécial (publications à venir) :

- **Coordination du numéro spécial pour la revue RECMA**, *Revue internationale de l'économie sociale*, Corentin Gombert, Kévin Pastier et Julien Pharo « Démocratiser l'Entreprise : Justifications, Modalités et Mobilisations »³, **A paraître, mi-2026**.

Prenant comme position de principe que toute organisation a vocation à expérimenter diverses formes de démocratisation, ce numéro s'intéresse bien sûr à toutes les entreprises de l'ESS. Il concerne cependant toutes autres formes d'organisations et d'institutions qui, bien que n'appartenant pas aux grandes familles de l'ESS, participent à travers leurs pratiques et expérimentations, in fine au projet d'une démocratisation de l'entreprise.

- Participation à l'**introduction** du numéro spécial pour la *RFSE*, *Revue française de socio-économie*, N. Postel, D. Rodet et J. Pharo, « Démocratie et autonomie au travail », fin 2026, n°36.

Coordination d'ouvrage en cours :

- **Coordination de l'ouvrage** *Bifurquer ! Vers une démocratie dans l'entreprise*, Nicolas Postel, Julien Pharo et Magali Savès, **Presse Universitaire du Septentrion**, sortie prévue début 2027.

Cet ouvrage collectif se propose de rassembler une grande partie des présentations des chercheurs lors des deux événements en 2024 et 2026, organisée à Lille par les chaires SEC et 3D&C, sur la démocratie d'entreprise étudiée de manière pluridisciplinaire, afin de questionner l'exigence de démocratie au travail et ses liens avec la recherche d'une réelle bifurcation écologique. C'est aussi l'occasion de souligner les multiples dimensions des processus de démocratisation du travail qui ont été explorées pendant ces journées.

¹ <https://reportondemocracyatwork.org/en/the-report/>

² <https://journals-openedition-org.gorgone.univ-toulouse.fr/regulation/24037>

³ <https://agora-dodes.fr/wp-content/uploads/2024/12/AAC-RECMA-Democratiser-lEntreprise.pdf>

PUBLICATIONS (3/3)

Articles en cours de soumission :

- J. Pharo, « Beyond Market Incentives: Linking Ecology and Democracy in Corporate Governance — Political Challenges of Tax Policies in France and Europe », **Soumis en mars 2026 à Ecological Economics.**

While current corporate governance frameworks of corporate limit the integration of environmental considerations into corporate-level decision-making, this paper argues that public policy must promote corporate democratization as a prerequisite for effective ecological governance. Adopting an institutionalist perspective and drawing on a qualitative typology combined with a lexicometric analysis of various existing tax disincentives and incentives (tax advantages and subsidies) aimed at protecting the environment and/or targeting businesses, this article examines the challenges for public incentive policies in articulating ecology and democracy.

- J. Pharo, « Vers un renouvellement du rôle de la fiscalité incitative des entreprises : démocratiser les processus », **Revue française des finances publiques, soumis mi-2025.**

Cet article propose dans une perspective économique institutionnaliste, que les incitations fiscales aient pour but d'agir sur les processus de décision, via un bonus-malus démocratique.

- J. Pharo and V. Duwicquet, « The macroeconomic effects of incentive taxation aimed at democratising business. Application to Spain », **A soumettre prochainement** à une revue internationale en économie.

This article shows what the macroeconomic effects would be of incentive and disincentive taxation aimed at democratising companies in a European country. In parallel with the legislative changes currently being considered in Spain, which aim to promote the democratisation of businesses, this article simulates the macroeconomic effects of the bonus/malus democratic (BMD) in an open financialised economy, using a post-Keynesian SFC model with two countries.

Projets d'ouvrage en cours de soumission :

- J. Pharo, *L'impôt au service de la démocratisation des entreprises*, Réécriture de ma thèse, V1 **Accepté** sous réserve de modifications mineures, par les **PUR** (presses universitaires de Rennes), **en décembre 2025**, V2 envoyé en février 2026.
- J. Pharo, *La démocratie d'entreprise*, **Collection Repères Economie/Gestion, La découverte, Synopsis** soumis en octobre 2025, et **accepté en décembre 2025.**

Cet ouvrage pluridisciplinaire s'appuyant sur les expériences historiques et les controverses théoriques en économie et en gestion autour de ce concept, a pour objectif de montrer l'urgence qu'il y a d'appliquer de multiples processus de démocratisation aux entreprises et les enjeux que ce concept charrie pour contribuer à refonder l'économie publique et à régénérer la démocratie.

Contribution d'ouvrage en cours de soumission

- J. Pharo, Savès M., Vivet-Maladry E., « The challenges of linking organisations' environmental governance to their democratic governance », **Draft contribution accepted** in October 2025, in a work edited by Sharam Alijani, série "Critical Studies on Corporate Responsibility, Governance and Sustainability", **Emerald Publishing Group**, publication prévue pour fin 2026/début 2027.

Article de vulgarisation :

- J. Pharo, « Evaluer la démocratie d'entreprise », **AOC, le 26 septembre 2024**⁴.

Émission de radio :

- J. Pharo, « Fiscalité et aides publiques aux entreprises », *Esprit-Occitanie*, décembre 2024⁵.
- J. Pharo, « Démocratie en entreprise », *Esprit-Occitanie*, octobre 2025⁶

⁴ <https://aoc.media/analyse/2024/09/25/evaluer-la-democratie-des-entreprises/>

⁵ <https://www.espritoccitanie.fr/podcasts/fiscalite-et-aux-aides-publiques-aux-entreprises-2875>

⁶ <https://www.espritoccitanie.fr/podcasts/la-democratie-d-entreprise-3387>

TRAVAIL DE THÈSE ET PROLONGEMENTS

Mon travail de thèse, qui se situe dans le champ de la théorie économique, s'est proposé d'envisager sérieusement dans une optique pragmatiste la possibilité que la fiscalité incitative à l'égard des entreprises se fixe comme objectif de démocratiser leur organisation (dans un sens pluriel englobant les diverses expérimentations de cette dynamique). Il avait ainsi pour objet de fonder une **conception de la fiscalité incitative procédurale (FIP)**, en partant d'une **relecture** inédite de la **taxe/subvention Pigou** (1920), comme l'illustre mon **article de 2023** dans les **Cahiers d'économie politique**, afin d'une part de sortir du particularisme des systèmes fiscaux actuels, et d'autre part de contribuer à démocratiser l'entreprise, de manière complémentaire à d'autres outils de régulation. La **FIP** repose donc sur le projet de transformer la structure organisationnelle de l'entreprise dans un sens éthico-politique en y favorisant le déploiement de la rationalité **procédurale** des acteurs, par **opposition** à la fiscalité incitative **instrumentale (FII)** qui ne vise que les résultats marchands des comportements, avec pour effet indirect de renforcer la prédominance de la rationalité instrumentale. Mon approche s'appuie en tout premier lieu sur la reconnaissance de la dimension éthico-politique de l'entreprise, en tant qu'institution sociale. Elle se concentre sur les modalités pour que les différents citoyens et/ou parties prenantes impliqués dans l'entreprise puissent inclure des préoccupations sociétales, écologiques notamment, dans les processus de prise de décision. En encourageant ainsi l'entreprise à se démocratiser pour participer davantage au bien commun, la FIP a pour objet d'agir en amont sur les règles et les conventions afin qu'elles puissent encadrer la recherche d'efficacité marchande.

Cette thèse s'est appuyée sur une conception de l'entreprise comme ensemble de ressources communes à démocratiser en vue de la délibération entre ses différents citoyens et/ou parties prenantes, visant à sortir de la vision coercitive de l'organisation et de la shareholder value comme l'illustre mon **article** à la **Revue de philosophie économique de 2025** sur l'apport de Freeman et Ostrom. Elle m'a permis de **caractériser en trois dimensions la démocratie d'entreprise** (la gouvernance, l'organisation de la production et la redevabilité) comme l'illustre **mon article à paraître à la RIMHE**. En sortant des postulats de la théorie de la fiscalité optimale et d'une utilisation exclusivement instrumentale de l'incitation fiscale à destination des entreprises, j'ai construit une catégorisation des dispositifs incitatifs et dés-incitatifs existants, tout en contribuant à la réflexion actuelle sur une réinvention conceptuelle du conditionnement des aides publiques et de la différenciation fiscale des entreprises, comme l'illustre **mon article de 2024** dans la **ROR**, ainsi que celui que j'ai **soumis en mars 2026 à Ecological Economics** qui ajoute à cette typologie **une étude lexico métrique** de divers dispositifs incitatifs.

Cette **thèse** qui a été réécrite afin d'être publiée sous le titre **L'impôt au service de la démocratie d'entreprise**, a été **accepté aux PUR** (presse universitaire de Rennes) en **décembre 2025**, sous conditions de modifications mineures. Les approfondissements sont nombreux, aussi bien sur le plan théorique en matière d'économie publique institutionnaliste, que sur le plan des vérifications, projections et/ou applications empiriques. Il importerait en particulier pouvoir mesurer les effets éventuels d'une démocratisation de l'entreprise à différents niveaux : celui de l'entreprise, au niveau méso-économique, mais aussi macro-économique⁷. En outre, il conviendrait d'approfondir la construction d'un indice démocratique des entreprises en explicitant chaque critère⁸. Il serait aussi possible d'approfondir le questionnement sur les modalités de **construction – potentiellement démocratique – d'un d'audit des entreprises sur le plan démocratique**. Je **réfléchis actuellement à l'élaboration d'un projet ANR multidisciplinaire** sur cette question. Les questions de droit fiscal autour des modalités de mise en œuvre d'un contrôle fiscal adapté ou d'élaboration d'une assiette fiscale pertinente seraient également à approfondir. Enfin, l'ambition d'approfondir la démocratie, via l'incitation fiscale et le conditionnement des aides publiques, serait une piste à explorer afin de refonder les politiques publiques (locales, nationales et européennes) et de faire émerger une réelle RSE politique.

⁷ Cf. la thèse de Magalie Savès (2025) dirigée par Nicolas Postel sur les liens entre démocratie d'entreprise et écologie.

⁸ Cf. le travail commencé par Thibault Crismer dans sa thèse de sociologie dirigée par Dominique Méda.

COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES (1/2)

Au début de ma thèse, j'ai présenté mes travaux au **séminaire des postkeynésiens de Lille** en juin 2019, afin d'envisager comment les théories conventionnalistes et postkeynésiennes peuvent se révéler complémentaires pour repenser la fiscalité incitative. Cette rencontre m'avait convaincu de surseoir à modéliser les effets éventuels d'une fiscalité incitative procédurale au niveau macro-économique (sur le plan écologique notamment), pour me concentrer d'abord sur le défrichage du lien théorique entre la démocratie d'entreprise et la fiscalité incitative. Depuis début 2025, mes travaux sur la mise en œuvre pratique d'une FIP en Espagne m'amènent à écrire avec Vincent Duwicquet un article sur **les effets macroéconomiques de la FIP** (cf. ci-dessous).

Entre début 2022 et fin 2024, j'ai été un **membre actif de l'atelier SI2D** (Système d'information, de décision et démocratie dans les organisations), atelier multidisciplinaire à **Toulouse**, mené par Maryse Salles et regroupant des informaticiennes, des économistes, une juriste, un mathématicien, ainsi que des gestionnaires, qui interroge les liens des systèmes d'information numériques (SIN) avec la démocratie dans les organisations. Cet atelier a construit un outil pour auditer les Systèmes d'information numérique des entreprises sur le plan démocratique : ISIDOR. Dans cette optique, j'ai essayé pour ma part de contribuer à la construction collective des différents critères d'évaluation des multiples dimensions de la démocratie d'entreprise retenues au sein de l'atelier. J'ai également participé à l'élaboration du **numéro spécial** *Numérique au travail, un moment politique ?*, **Revue Socio-anthropologie** et notamment à l'entretien réalisé collectivement. Au sein de cet atelier SI2D, j'ai enfin participé au **projet financé par** l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (**ANACT**), dans le cadre de la Fabrique des CTO (Conditions de Travail et Organisation). **J'ai** notamment **participé** pleinement à la seconde expérimentation de la méthode d'audit ISIDOR⁹ évaluant l'impact des Systèmes d'Information sur la démocratie des organisations, et **aux entretiens individuels réalisés dans une entreprise en Occitanie dans les Hautes-Pyrénées**. Ces entretiens nous ont permis de réaliser un bilan évaluant le niveau démocratique du Système d'information de l'entreprise et de conseiller celle-ci dans le cadre de son projet d'inscrire dans ses statuts la mission de démocratiser son organisation.

En 2023-2024, j'ai travaillé également avec Camille Boulenguer sur la mise en évidence des **liens entre la théorie de la taxation optimale (TTO) et l'évasion fiscale des entreprises**, afin de montrer sur le plan théorique que l'évasion fiscale est implicitement acceptée par la théorie standard en économie publique – ou du moins que son cadre théorique ne permet pas d'y remédier –, d'autant que les grandes entreprises s'y accoutument et instrumentalisent les niches fiscales. Ce travail préliminaire qui a suscité de nombreuses réactions lors du **colloque international de philosophie économique à Reims** en 2024, devrait être repris prochainement.

Dans le cadre du **collectif international Democratizing Work**, j'ai depuis fin-2024 commencé à travailler avec Isabelle Ferreras, pour réfléchir à une application d'une fiscalité incitative démocratique (FID) au niveau européen. A la demande d'Isabelle Ferreras, j'ai également préparé une note sur l'application d'un dispositif fiscal visant à contribuer à démocratiser l'entreprise **en Espagne**. Cela m'a amené entre début 2025 et début 2026 à **participer au groupe de travail du Comité d'experts, lancé par la ministre du travail** espagnole, qui a réalisé un **Rapport le 2 février 2026**¹⁰ qui servira de base à un prochain **projet de loi sur la démocratie dans l'entreprise**. Ce rapport contient la proposition issue de mon travail de thèse de mise en place en Espagne d'un **Bonus-malus démocratique (BMD)**. Cela m'a poussé à chercher, avec Vincent Duwicquet à **simuler les effets macroéconomiques** d'un tel BMD, avec une **soumission prochaine** à une revue internationale.

⁹ <https://methodes-dialogue-social-numerique.eu/methode-isidor/>

¹⁰ <https://reportondemocracyatwork.org/en/the-report/>

COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES (2/2)

J'ai été **invité** à Lille le 21 juin 2024 à la **journée d'étude** autour du manifeste travail : *Democratize work*, dans le cadre de la **chaire « Socio-économie des Communs »** pour participer à la table ronde : « Quel gouvernement d'entreprise pour bifurquer ? ». Je **participe** à cette chaire de l'Université de Lille qui a créé une **chaire internationale 3D&C**, en association avec l'Université de Louvain qui m'a **invité début avril** aux **journées** du printemps de la démocratie d'entreprise à participer à un des trois ateliers : *Gouverner une trajectoire de démocratisation de l'économie française ?*, centré sur ma proposition de fiscalité incitative démocratique.

Nous **coordonnons** d'ailleurs un **ouvrage collectif** avec Nicolas Postel et Magali Savès sur la **démocratie d'entreprise, avec des économistes, gestionnaires politiste, juristes et sociologues** aux Presses Universitaires du Septentrion qui permettra d'éditer cette journée d'étude (sortie de l'ouvrage programmé pour septembre 2026). On m'a également proposé de participer à l'écriture fin 2026 de l'**introduction du numéro spécial de la Revue Française de socio-économie, sur « la démocratie et l'autonomie au travail »**.

Depuis juillet 2024, je contribue à l'**Agora DODES**, coordonnée par Corentin Gombert, afin de faire émerger en France une communauté de chercheurs et de praticiens autour du thème de la démocratie d'entreprise. Dans ce cadre, j'ai **participé** à l'**ouvrage collectif : Démocratie en action**. De même, nous **coordonnons** avec Corentin Gombert et Kevin Pastier un **numéro spécial sur la démocratie d'entreprise pour la revue scientifique RECMA**, dans lequel je participe au comité éditorial (sortie prochaine du numéro, mi-2026). Dans le cadre des **assises de la démocratie d'entreprise**, organisé à l'**école des Mines** de Paris le 29 janvier 2025, par l'Agora DODES, nous avons, avec Thibaut Crismer, **animé un atelier** sur l'évaluation de l'état démocratique des entreprises¹¹. Enfin avec Eline Vivet-Maladry et Magali Savès nous avons entamé en octobre 2025 la rédaction d'une **contribution pour un ouvrage** dans la série "Critical Studies on Corporate Responsibility, Governance and Sustainability", et proposé une **session spéciale acceptée au RIODD de 2026** sur la démocratie dans l'entreprise.

Le 11 décembre 2024, j'ai été **invité** par des **juristes** spécialisés dans le **droit du travail** de l'UT1 à l'évènement « **Pouvoir d'achat et négociation collective : Quel bilan des accords collectifs en Haute-Garonne ?** », organisé par L'Observatoire du Dialogue Social de la Haute-Garonne et l'Université Toulouse Capitole, afin de présenter, un point de vue économique¹². Le 28 mars 2025, j'ai été invité par des **sociologues** spécialisés dans les **aides publiques aux entreprises**, à Paris, au **CNAM pour des journées d'études Affaires privée, ressources publiques** lors desquelles j'ai participé à une **Table ronde** sur la fiscalité et les aides publiques aux entreprises.

Depuis fin 2024, je **participe** à l'**équipe** du Léreps de la **chaire internationale Bernard Maris**, financée par l'**Unesco**, sous l'impulsion de Marie Dervillé, à la suite d'Olivier Brossard, qui est ancrée dans une méthodologie économique institutionnaliste et une volonté multidisciplinaire.

J'ai proposé en décembre 2025 à Pascale Combemale qui en a accepté le principe, le **projet de réaliser un repère** à la Collection **La Découverte**, sur **la Démocratie d'entreprise**.

Je travaille actuellement à la mise en place d'une **équipe transdisciplinaire** pour construire un **projet de recherche ANR** sur la **construction démocratique d'un indice démocratique des entreprises** par les **cabinets de conseils et collectivités locales**.

Je me suis aussi rapproché de la **Fondafip**, qui est un **think tank international de finances publiques**, d'où ma soumission de deux articles à la **Revue française des finances publiques**, et l'idée de **coordonner prochainement** avec Jean-Marie Monnier une **table ronde/colloque sur les nouveaux usages et conditionnements des aides publiques aux entreprises**.

J'ai enfin prévu de travailler à partir de 2026 avec Tiphaine Gautier et Elsa Bischoff sur la **complémentarité** potentielle entre une **fiscalité incitative** visant à **démocratiser les entreprises (FID)** et une fiscalité incitative basée sur une **comptabilité écologique (CARE)**.

¹¹ <https://agora-dodes.fr/index.php/2025/02/25/evaluer-letat-democratique-des-organisations-compte-rendu-de-latelier/>

¹² <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=4e104cac-8b18-46cb-b560-6709bc316978>

COMMUNICATIONS PRINCIPALES

- Colloque de l'AFEP, juillet 2018, Reims : *Pourquoi un « bon » usage de la fiscalité des entreprises suppose d'articuler l'analyse conventionnaliste à l'analyse post-keynésienne ?*
- Congrès du RIODD, 2019, La Rochelle : *Pourquoi la fiscalité peut agir sur la forme organisationnelle de l'entreprise ?*
- JDD, Université de Lille du CLERSÉ, juin 2020 : *La fiscalité incitative de Pigou, une intuition pour internaliser les externalités dans l'organisation même de l'entreprise ?*
- Colloque de l'AFEP, juillet 2021 à Toulouse : *L'apport de Pigou pour transformer l'organisation de l'entreprise à partir de la fiscalité incitative.*
- Congrès du RIODD, octobre 2021 à Montpellier : *Les plans de relance face au Covid : l'occasion manquée d'impulser des processus de transformation organisationnelle des entreprises grâce à la fiscalité incitative.*
- Université d'été du LEREPS, septembre 2022, *Vers un renouvellement du rôle de la fiscalité incitative des entreprises : agir sur les processus de prise de décision.*
- Conférence Anthropocène et Management, novembre 2022 à Toulouse, *Les enjeux d'une évaluation publique du niveau de démocratie des entreprises.*
- Colloque de l'AFEP, juillet 2023 à Paris, *De nouveaux statuts/missions pour les entreprises : l'occasion de les pousser fiscalement à démocratiser leur gouvernance ?*
- Séminaire Master 2E2D, février 2024 à l'UT2, *Enjeux théoriques et pratique de la mise en place d'une FIP.*
- Colloque sur les transitions durables 23/24 mai 2024 à l'IUT de Castres, *Favoriser fiscalement la démocratisation des entreprises pour contribuer à la transition écologique.*
- Congrès de philosophie économique à Reims, fin mai 2024, *Penser la démocratisation de l'entreprise avec Freeman et Ostrom, ainsi que TTO et évasion fiscale : l'entente tacite ?* (avec Camille Boulenguer).
- Journée d'étude à Lille autour du *Manifeste travail*, le 21 juin 2024 dans le cadre de la chaire « Socio-économie des Communs », participation à la table ronde : *Enjeux de représentation des travailleurs dans une entreprise démocratique*, avec Michel Capron, Olivier Favereau et Antoine Rebérioux.
- Colloque de l'AFEP, juillet 2024, Montpellier, *Caractériser la démocratie d'entreprise en 3 dimensions.*
- Colloque du RIODD, septembre 2024, Bruxelles, *Penser la démocratisation de l'entreprise avec Freeman et Ostrom,*
- Evènement, le 11 décembre 2024, organisé par l'Observatoire du Dialogue Social de la Haute-Garonne et l'Université Toulouse Capitole, *Pouvoir d'achat et négociation collective, un point de vue économique.*
- Evènement, le 29 janvier 2025, Assise de la démocratie d'entreprise, organisé par l'Agora Dodes, à Mines Paris-PSL, animation de l'atelier *Evaluer l'état démocratique des entreprises* (avec Thibault Crismer).
- Colloque de Philosophie(s) du management, début juin 2025, à Sciences-Po Toulouse, *Caractériser la démocratie d'entreprise en 3 dimensions*
- Colloque de l'AFEP, juin 2025 à Bordeaux, *Gouvernance écologique et démocratie d'entreprise : les enjeux pratiques et politiques d'une articulation.*
- Colloque du RIODD, octobre 2025 à Toulouse, *Gouvernance écologique et démocratie d'entreprise : les enjeux pratiques et politiques d'une articulation* dans la Session : « Quelle gouvernance pour une réelle transition socio-environnementale ? » de J. Bastianutti, D. Bourghelle, F. Garcia, C. Karyotis, K. Levillain, et R. Perez.
- Journées d'étude, 26-27 mars 2026, Paris : « Ressources publiques affaires privées : ce que les entreprises doivent à l'État », au Centre d'étude de l'emploi et du travail (CEET/Cnam) à Saint-Denis, Table ronde : *Fiscalité et aides publiques aux entreprises*, avec Anne-Laure Delatte, Camille Herlin-Giret et Pierre Courtioux.
- Journées d'étude, 9-10 avril 2026, Lille : « Printemps de la démocratie d'entreprise », organisée par la Chaire Internationale 3D&C, autour du Rapport sur la démocratie au travail d' I. Ferreras et al. commandé par le Gouvernement espagnol ; Atelier : *Gouverner une trajectoire de démocratisation de l'économie française ?* avec M. Capron, J-P. Chanteau, T. Lamarche, K. Levillain, M. Savès et C. Vercher.
- Colloque ARSDFL en juin 2026 (à venir), Toulouse, *Vers une fiscalité incitative procédurale vis-à-vis des entreprises à visée écologique, sociale et démocratique, au niveau des collectivités locales ?* dans la Session « Fiscalité locale des ménages et des entreprises : théories et approches empiriques » de Nadine Levratto et Philippe Poinot.
- Table ronde Let's Coop 2 le 9 juin 2026 (à venir), Toulouse, organisée par l'entreprise d'auto-partage Citiz : « Démocratie économique : des principes aux leviers concrets de transformation », avec divers acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Coordination d'une session au Colloque du RIODD en octobre 2026 (à venir), Reims avec Eline Vivet-Maladry et Magali Savès : « Entreprise dans la démocratie, démocratie dans l'entreprise ».